

« Communiqué de presse du Sénateur Yves Pozzo di Borgo, sur le droit à la vie privée, présenté au Conseil de l'Europe »

07/10/2011

Yves POZZO di BORGO Sénateur du Groupe de l'Union Centriste et Républicaine – Paris, interpelle le Conseil de l'Europe sur la protection de la vie privée sur l'internet : « C'est comme si la toile n'oubliait rien et que nous entrions peu à peu dans un monde de surveillance invisible »

Pour le sénateur de Paris Yves POZZO di BORGO, intervenant au Conseil de l'Europe, les TIC (Technologies de l'information et de la Communication) présentent un réel danger sur la vie privée. Le Sénateur salue les avancées de ces médias et reconnaît que cette révolution numérique a permis de nombreux progrès. Mais il s'inquiète des dangers qu'ils représentent auprès des individus exposés (la plupart du temps contre leur gré). En effet, la majorité des internautes sont surveillés, voire manipulés, dans le cas de la revente des données personnelles à des sociétés commerciales, ou sur les toiles des réseaux sociaux. Le problème ne vient plus seulement aujourd'hui de la multiplication de fichiers administratifs mais du développement d'un profilage généralisé. Yves Pozzo di Borgo est inquiet. **« Cette évolution m'apparaît d'autant plus inquiétante qu'il est aujourd'hui pratiquement impossible de parvenir à supprimer des informations sur Internet. C'est comme si la toile n'oubliait rien et que nous entrions peu à peu dans un monde de surveillance invisible ».**

Le Sénateur a profité de son intervention pour faire une proposition à l'ensemble des Etats européens. L'autorégulation actuelle ne suffit plus. Son succès repose en effet sur une participation volontaire des utilisateurs, ce qui multiplie les risques d'exposition et diminue la sécurité des données. **Yves Pozzo di Borgo propose de mettre en place un encadrement juridique universel pour la protection des données et le droit à la vie privée. « Peut-être le temps est-il alors venu de songer sérieusement à l'élaboration d'une convention universelle de protection des données ? »**

Le Sénateur Yves Pozzo di Borgo a demandé au Comité des ministres d'appuyer cette idée auprès du Haut commissariat aux droits de l'homme des Nations unies avant que celui-ci ne soit complètement dépassé par le sujet et qu'il ne soit trop tard pour une régulation mondiale.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)